



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE LA VIENNE**

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES
NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS
Consultation électronique du 11 au 19 mai 2021**

Auto-Saisine

DEMANDE

N° de dossier : PC 086 190 20 S 0004

Date de dépôt au Secrétariat de la CDPENAF : 5-nov.-20

Nom du pétitionnaire : SARL TECHNIQUE SOLAIRE INVEST 47

Commune : PERSAC

Document d'urbanisme en vigueur : PLUi

Objet de la demande : Construction d'un parc au sol photovoltaïque

PROJET

Caractéristique du projet :

N° parcelle cadastrale : AP / AR 5, 4, 1, 2, 3, 78 / 98, 101, 96, 94, 99, 97, 100, 102

Construction / installation photovoltaïque : OUI NON

Surface projetée : 9,5 ha

Utilisation actuelle du sol : carrière

Justification du projet :

Construction d'un parc photovoltaïque au sol de 95 180 m², 2 postes de livraison et 6 postes de transformation

LOCALISATION DU PROJET



PROPOSITION DE L'ADMINISTRATION au regard de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers

Avis favorable

AVIS DE LA CDPENAF

Vote :

6 favorables,
3 défavorables,
1 favorable sous réserve,
1 abstention

Avis majoritairement Favorable.

L'avis de l'administration est adopté par la commission.

PCF
Pour le Directeur
Le Chef du Service
et du Développement Rural

Jean-Pierre PRADEL